Départements et Régions d'Outre-Mer

CERTIFICAT DE RÉALISATION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Opco ep
OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

Je soussigné(e) (prénom et nom du représentant du CFA) : ,
représentant légal du dispensateur des actions concourant au développement des compétences (raison sociale du dispensateur de formation) : ,
atteste que la personne mentionnée en annexe du présent certificat a bénéficié d'un accompagnement social dispensé par le CFA ou un partenaire externe.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

J'atteste également que les traitements de données à caractère personnel réalisés dans le cadre de l'accompagnement social DROM respectent les exigences de conformité et de sécurité issues de la réglementation nationale et européenne en vigueur et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Fait à :

Le :

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation (nom, prénom, qualité du signataire) :

Déposer votre cachet et signature dans l'encart en format PNG ou JPG.

Détail ducertificat de réalisation de l'accompagnement social

contrat d'apprentissage

L'Ordonnance n°2019-893 du 28 août 2019 portant adaptation de la Loi Avenir professionnel aux DOM prévoit la possibilité de moduler les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage pour tenir compte des surcoûts liés à l'accompagnement social (Art. L.6523-2-3 1° du Code du travail – En vigueur au 01/01/2020).

Informations sur le CFA

Raison sociale du CFA :

Siret du CFA :

Numéro de dossier auquel se rattache l'accompagnement social :

Informations sur l'apprenti

Madame / Monsieur (nom de naissance et prénom de l'apprenti),

salarié(e) de l'entreprise (raison sociale),

a suivi la formation (intitulé de la formation),

qui s'est déroulé du au (JJ/MM/AAA).

Plus d'informations : **opcoep.fr**

Opco EP – Août 2026 – Certificat – Certificat de réalisation accompagnement social – DROM – CFA – Crédit photo : ©Romain Philippon – CAPA Pictures – Opco EP.

Détail des actions mises en oeuvre dans le cadre de l'accompagnement social

Hébergement ☐ Garde d'enfants ☐ Santé ☐

Mobilité ☐ Autre ☐

Description des actions menées :

Coût de l'accompagnement social

À ce titre, Opco EP intervient dans le cadre d'une prise en charge au réel des frais supportés par le CFA dans la limite de 1 000 € HT par apprenti par an.

Montant total : ☐ € HT

Année 1 : ☐ € HT Année 2 : ☐ € HT Année 3 : ☐ € HT

Le détail du coût réel de la prestation d'accompagnement social devra être indiqué sur la facture à l'attention d'Opco EP.

Opco EP – Août 2026 – Certificat – Certificat de réalisation accompagnement social – DROM – CFA – Crédit photo : ©Romain Philippon – CAPA Pictures – Opco EP.